

# L'ambrosie : un enjeu de santé publique pour les collectivités.

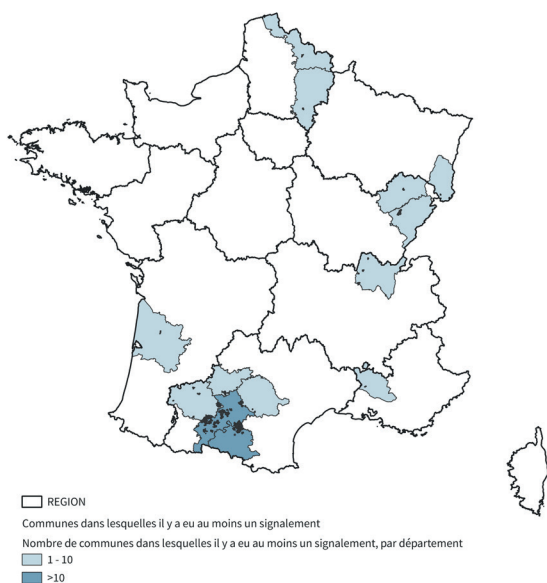
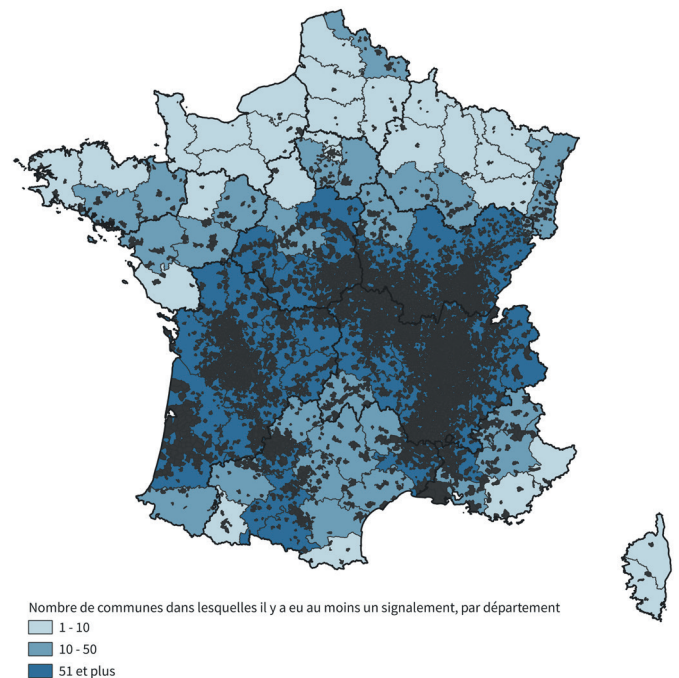
## Point Villes-Santé

avril 2024

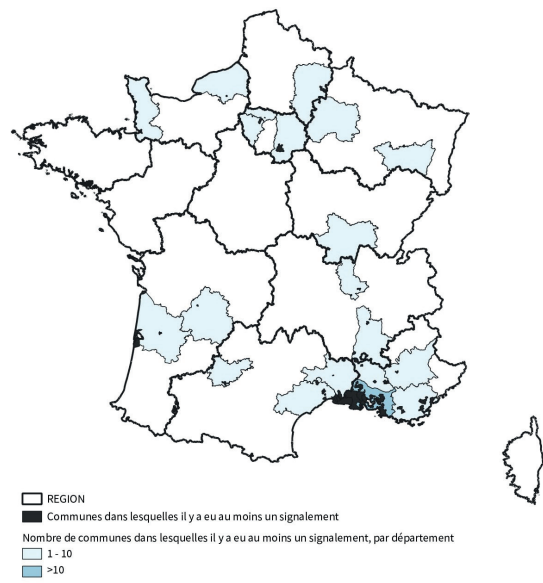
L'ambrosie est une plante envahissante originaire d'Amérique du Nord. Il existe plusieurs espèces d'ambrosies au sein du genre *Ambrosia*. La plus connue et la plus répandue est l'ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia L.*), mais on retrouve aussi l'ambrosie trifide (*Ambrosia trifida L.*) et l'ambrosie à épis lisses (*Ambrosia psilostachya DC.*) L'*Ambrosia artemisiifolia L.* est arrivée en France il y a plus de 100 ans. Aujourd'hui, elle est majoritairement présente dans les vallées du Rhône et de la Loire mais elle tend peu à peu à coloniser l'ensemble du territoire métropolitain.

Les cartes montrent les départements fortement impactés par les ambrosies entre 2002 et 2022<sup>1</sup> :

Répartition de l'ambrosie à feuilles d'armoise en France entre 2002 et 2022. ©FREDON France - Observatoire des ambrosies. →



Répartition de l'ambrosie trifide en France entre 2002 et 2022. ©FREDON France - Observatoire des ambrosies.



Répartition de l'ambrosie à épis lisses en France entre 2002 et 2022. ©FREDON France - Observatoire des ambrosies.

## HABITAT.

Elle est capable de se développer rapidement dans de nombreux milieux, plus particulièrement sur **des territoires nus ou peu couverts** (parcelles agricoles, bords de route, chantiers, friches, etc.). Elle représente un danger pour l'homme et l'agriculture.

## QUELS DANGERS POUR LA SANTÉ ?

La présence de quelques grains de pollen d'ambroisie dans l'air respiré d'août à octobre peut être suffisante pour déclencher une réaction chez les personnes sensibles. La réaction allergique appelée **pollinose** peut être grave : rhinite sévère, conjonctivite, trachéite, asthme. Ces symptômes sont souvent accompagnés d'une fatigue importante ; et des démangeaisons cutanées peuvent y être associés. Les manifestations symptomatiques sont saisonnières et sont corrélées au taux de pollen présent dans l'air<sup>2</sup>.

**La proportion des personnes touchées augmente progressivement** : la prévalence de l'allergie à l'ambroisie à feuilles d'armoise a été estimée entre 1,7% et 5,4% en France selon l'Anses. De plus, en 2020, les coûts de santé en France seraient au minimum de 69M€ (pour la prise en charge et les pertes de production) et de 346M€ (pour les coûts de perte de qualité de vie)<sup>3</sup>.



Ambrosie à feuilles d'armoise.  
©FREDON France <https://ambrosie-risque.info>

## CYCLE DE VIE.

Dès avril, les conditions favorables du printemps permettent la sortie de l'ambroisie, qui va achever son développement en été. Une fois les fleurs femelles formées, les fleurs mâles vont émettre du pollen, du mois d'août au mois d'octobre. Ce sont ces dernières qui vont provoquer des réactions allergiques chez les personnes concernées. À l'arrivée de l'automne, les fleurs femelles vont féconder et semer leurs graines dans le sol (de septembre à novembre), et ce, pour assurer la génération suivante. L'objectif de la lutte est alors double : **éviter le relâchement du pollen et éviter que la plante se dissémine grâce à ses semences**<sup>4</sup>.

## RECONNAÎTRE LES AMBROISIES.



*A. artemisiifolia*

*A. psilostachya*

*A. trifida*

©FREDON France - Observatoire des ambrosies.

**L'ambrosie à feuilles d'armoise** peut atteindre jusqu'à 2 mètres de hauteur. Elle est formée de feuilles minces, larges et très découpées. À la base de la tige, les feuilles sont larges et opposées, tandis qu'au sommet elles sont de plus en plus étroites et alternes. La tige est velue, rougeâtre chez les plants matures et mesure en moyenne 70 cm<sup>5,6</sup>. On peut distinguer l'ambrosie à feuilles d'armoise de l'ambrosie commune grâce à **deux caractéristiques** : la feuille est verte sur les deux faces et elle est inodore lorsqu'on la frotte.

**L'ambrosie trifide** peut atteindre les 4 mètres. Elle est formée de feuilles opposées avec plusieurs lobes. La tige est verte et mesure 1 mètre 50. Toutes les deux sont des plantes annuelles à germination printanière-estivale, à croissance rapide, se transformant au cours de leur développement.

**L'ambrosie à épis lisses** peut atteindre les 90 cm. Elle est formée de feuilles grises-vertes, de formes variables, opposées et possèdent plusieurs lobes. La tige est verte et peut mesurer jusqu'à 1 mètre.

<sup>2</sup> Observatoire des ambrosies. FREDON France.

<sup>3</sup> Anses. (2020) Impacts sanitaires et coûts associés à l'ambrosie à feuilles d'armoise en France.

<sup>4</sup> Observatoire des ambrosies. FREDON France.

<sup>5</sup> Observatoire des ambrosies. FREDON France.

<sup>6</sup> Observatoire des ambrosies. FREDON France.



## RÈGLEMENTATION EN VIGUEUR.

La loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé inclut les trois espèces d'ambrosies (feuilles d'armoise, trifide et épis lisses) parmi les espèces dont la prolifération constitue une menace pour la santé humaine (**art. D. 1338-1 du code de la santé publique**). Des mesures de prévention et de lutte contre l'ambrosie définies dans **l'article D. 1338-2 du code de la santé publique** sont à mettre en œuvre. Elles sont également inscrites dans **le Plan National Santé Environnement 4**.

De plus, **l'arrêté du 26 avril 2017 relatif à la lutte contre les espèces végétales nuisibles à la santé** interdit certains usages de l'ambrosie. Un arrêté du Préfet de département décline les mesures à mettre en œuvre et les modalités d'applications<sup>7</sup>. Une commune concernée par la présence (ou susceptible présence) d'ambrosie devra appliquer ces dispositions et mettra en place un plan local de prévention. **La commune doit gérer les zones relevant de la compétence communale** (chantiers, bords de routes, etc.).

## EXPÉRIENCES DES VILLES-SANTÉ.

### >> ORGANISATION DE LA COLLECTIVITÉ ET RÉFÉRENTS.

À **Bourgoin-Jallieu**, la Ville est entourée par deux plateaux agricoles qui sont très investis et reçoit plus de 50 signalements par an. À partir du mois de mai, le service santé organise alors des tournées tous les 15 jours pour surveiller la présence d'ambrosie (tournées effectuées par deux techniciens). Par ailleurs, la communauté d'agglomération a missionné FREDON France pour accompagner les communes de l'agglomération (formations, appui à la mise en place d'un plan d'action, visites, etc.).

À **Besançon**, il y a systématiquement 4 à 5 stations qui font l'objet d'un suivi régulier, car des plants d'ambrosie réapparaissent de manière récurrente. En revanche, sur le massif forestier de Chailluz, situé sur le territoire bisontin, l'ambrosie n'est plus présente depuis plusieurs années. Dans chaque commune de **l'agglomération du Grand Besançon**, il existe un référent qui centralise les signalements. Quelques agents sont formés en interne pour reconnaître cette espèce.

Dans la Ville d'**Aix-les-Bains**, conformément à l'arrêté préfectoral de lutte contre l'ambrosie en vigueur en Savoie, il y a deux référents (technicien et élu). Les référents sont formés par FREDON France.

À **Valence**, le service santé environnementale est référent, et est renforcé pendant l'été pour répondre correctement aux demandes concernant l'ambrosie. Il travaille également avec l'agglomération en matière d'animation du réseau de référents communaux. Avant la saison estivale, une réunion transversale est organisée avec les services municipaux (service espaces verts, service voirie) afin de permettre à la Ville d'être exemplaire sur son patrimoine car en 2023, 262 parcelles ont été repérées et suivies jusqu'à la destruction des plants. Toutes les parcelles agricoles de plus de 50 plants d'ambrosies ont été nettoyées avant grenaison.

À **Bourg-en-Bresse**, la lutte contre l'ambrosie se base sur deux délégations : le service espace vert pour le domaine public et le service hygiène et santé publique pour le suivi des terrains privés, soit deux binômes. Le service propreté urbaine est impliqué sur l'entretien des terrains dont il a la charge (certains bords de route et grandes parcelles appartenant à la ville) et est en soutien du service espaces verts pour la destruction de l'ambrosie sur le domaine public. Des prescriptions concernant la lutte contre l'ambrosie sont intégrées aux avis émis sur les permis de construire. Le service hygiène et santé publique effectue des tournées de repérage d'ambrosie sur les parcelles infestées de l'année précédente.



## >> REPÉRAGE ET GESTION DES SIGNALEMENTS.



Une application smartphone de signalement, initialement créée par le service santé environnement de Valence, est devenue en 2016, la plateforme nationale de signalement, accessible aux professionnels et aux citoyens.

[contact@signalement-ambroisie.fr](mailto:contact@signalement-ambroisie.fr)

0 972 376 888

<https://signalement-ambroisie.atlasante.fr>

Cette plateforme est utilisée par de nombreuses villes (Valence, Besançon, Grenoble, Bourg-en-Bresse, etc.). À **Besançon**, chaque signalement est vérifié, arraché, cartographié et transmis à FREDON France. Une visite de confirmation est ensuite programmée. Tous les signalements sont suivis jusqu'à destruction totale de l'ambroisie. En 2023, la Ville a effectué 65 signalements, pour 30 parcelles.

À **Grenoble**, les signalements sont recensés par le chargé de mission « évaluation des risques » du service santé environnementale de la Direction de la Santé Publique et Environnementale, que cela concerne la Ville, la Métropole, ou un habitant. Les agents du service en charge des espaces verts sont formés à repérer et à éliminer l'ambroisie. Ce sont eux qui interviennent si un signalement a été fait sur l'espace public de la Ville.

À **Aix-les-Bains**, les signalements et les plants d'ambroisie sont traités par le technicien, de la confirmation du signalement jusqu'à l'élimination des plants. Les plants présents sur le domaine public sont éliminés par le service Parcs et Jardins de la Ville. Pour les plants présents sur le domaine privé, un courrier signé par l'élu référent est envoyé au propriétaire de la parcelle pour demander le traitement des plants selon la procédure définie par l'Arrêté préfectoral. Les lieux ayant été colonisés font l'objet de plusieurs passages du technicien à chaque saison et pendant plusieurs années pour éviter toute repousse sur ces lieux.

À **Villeurbanne**, la Direction de la Santé Publique est référente des signalements reçus en direct ou via la plateforme régionale. Elle agit en lien avec les espaces publics ou naturels, ou en intervenant directement auprès des propriétaires des parcelles concernées.

À **Bourgoin-Jallieu**, une notification orale est faite au propriétaire ou à l'exploitant de la parcelle envahie, puis, elle est complétée d'un courrier. Le dialogue est important, en particulier avec les agriculteurs, afin de prendre en compte leurs contraintes techniques tout en leur indiquant les exigences réglementaires.

En cas d'inaction, une mise en demeure est envoyée ; celle-ci peut déboucher sur un procès-verbal. Les communes constatent, de manière générale, qu'une notification est suffisante mais une ville a déjà eu à gérer un conflit entre un agriculteur réticent et ses voisins.

## >> PRÉVENTION ET SENSIBILISATION.

Toute l'année, à **Valence** et à **Villeurbanne**, une plaquette de sensibilisation sur la gestion de l'ambroisie sur les chantiers est transmise à tous les pétitionnaires dans le cadre de l'instruction de permis de construire, permis de démolir, déclaration préalable ou permis d'aménager. À **Valence**, comme dans d'autres villes, une diffusion de flyers et d'affiches a lieu dans les établissements municipaux ouverts au public (MJC, MPT, mairie, médiathèque, etc.) mais également dans les pharmacies. Des articles sont rédigés dans le journal communal ou en ligne tous les ans aux mois de mai-juin, et des panneaux d'information à l'extérieur et à l'intérieur des bâtiments municipaux peuvent également être utilisés pour informer le public.

À **Aix-les-Bains**, une communication est faite sur les réseaux sociaux entre mai et septembre pour sensibiliser les habitants à la reconnaissance de la plante, au caractère fortement allergène de son pollen, à l'obligation de sa destruction et à la procédure de signalement.

**L'Observatoire des ambrosies met à disposition de tous de nombreux supports de communication :** outils pédagogiques, vidéos, affiches, panneaux d'exposition, etc.

## EXEMPLES DE SUPPORTS DE SENSIBILISATION.

### >> OBSERVATOIRE DES AMBROISIES.

#### COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE ?

- 1** TÉLÉCHARGER L'APPLICATION SIGNALEMENT AMBROISIE SUR VOTRE IPHONE OU VOTRE SMARTPHONE ANDROID OU RENDEZ-VOUS SUR LE SITE SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR
- 2** SIGNALER LES PLANTS D'AMBROISIE  
Grâce à votre smartphone ou sur le site SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR
- 3** VOTRE SIGNALEMENT EST REÇU PAR LE RÉFÉRENT DE LA COMMUNE
- 4** IL COORDONNE LES ACTIONS DE LUTTE POUR ÉLIMINER L'AMBROISIE



#### L'AMBROISIE, UNE PLANTE DANGEREUSE POUR LA SANTÉ : CHACUN PEUT AGIR !

L'ambroisie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu de santé publique qui requiert l'implication de tous.

**Que faire si j'en vois ?**

- Sur ma propriété : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété, s'il y a en beaucoup : **je signale la zone infestée** grâce à SIGNALEMENT-AMBROISIE :

- www.signalement-ambroisie.fr
- L'application mobile Signalement-ambroisie
- email : [contact@signalement-ambroisie.fr](mailto:contact@signalement-ambroisie.fr)
- téléphone : 0 972 376 888

**COMMENT RECONNAÎTRE LA PLANTE D'AMBROISIE ?**

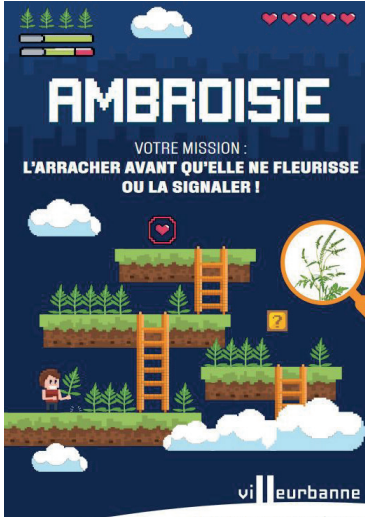
- Feuilles du même vert clair sur les deux faces
- Pas d'odeur quand on les froisse dans la main



Une question sur l'ambroisie ? Contactez VALENCE ROMAINS AGGLO au 04 78 22 22 22. 100% gratuit sur votre smartphone.

©Observatoire des ambroisies - Plaquette de signalement ambroisie.

### >> VILLE DE VILLEURBANNE.



## AMBROISIE

VOTRE MISSION : L'ARRACHER AVANT QU'ELLE NE FLEURISSE OU LA SIGNALER !

Infos et bons gestes sur [villeurbanne.fr/ambroisie](http://villeurbanne.fr/ambroisie)

#### COMMENT RECONNAÎTRE L'AMBROISIE ?

*L'ambroisie est une plante très envahissante. Son pollen émis en fin d'été provoque des allergies gênantes et parfois graves pour la santé.*

- SES HAUTEURS VARIE DE 0,2 M À 2 MÈTRES**
- SES FLEURS**
  - sont vert-jaune avant éclosion
  - jaunes après éclosion
- SES FEUILLES**
  - sont très découpées
  - vert clair-uniforme sur les deux faces
  - sans odeur quand on la froisse (contrairement à l'armoise annuelle)
- SES TIGES**
  - sont souvent velues et ramifiées
  - sont assez souples et couvertes de poils blancs

Attention ! L'ambroisie peut être confondue avec l'armoise dont le dessous des feuilles est argenté.

**STOP AUX ALLERGIES !**

Le pollen de l'ambroisie est très allergisant. Il suffit de quelques grains de pollen dans l'air pour que les symptômes apparaissent : rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme, urticaire ou eczéma.

#### COMMENT LUTTER CONTRE ?

**En empêchant l'ambroisie de pousser !**

La terre ne doit pas être laissée désherbée entre mai et novembre :

- En soignant le gazon
- En végétalisant avec des plantes non allergisantes (réfète, luzerne...)
- En recouvrant le sol ou avec un paillis d'écorce ou avec une toile autour des plantations

**En l'arrachant avant qu'elle ne fleurisse !**

Il est recommandé d'arracher les plants d'ambroisie avant leur floraison, fin juillet, à l'aide de gants de jardinage et à condition de ne pas être allergique.

**En signalant sa présence si vous l'avez repérée en dehors de votre maison :**

- sur [www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr)
- avec l'application mobile Signalement ambroisie
- par e-mail [contact@signalement-ambroisie.fr](mailto:contact@signalement-ambroisie.fr)
- ou au 0 972 376 888 (numéro vert)

**OÙ TROUVE-T-ON L'AMBROISIE ?**

- Dans les lotissements et les jardins
- Sur les remblais et chantiers
- Sur les terrains agricoles
- Sur les terres à l'abandon

©Ville de Villeurbanne

### >> AGGLOMÉRATION DE VALENCE.

#### AMBROISIE

**La reconnaître**

Plants de 15 cm à 1 m de hauteur s'élevant en forme de buisson



Fleurs mâles sur de longs épis



Tige velue et rougeâtre, contrairement à l'armoise qui n'a pas de poil



Feuille profondément découpée, du même vert des 2 côtés, inodore, contrairement à l'armoise

**ars** VALENCE ROMAINS AGGLO

#### HALTE AUX ALLERGIES !

**Quand pousse-t-elle ?**



Plantule  
Avril



Végétatif  
Juin



En fleur  
Août

**Comment la neutraliser ?**



**L'arracher**  
avec masques et gants si elle est fleurie



**La faucher**  
plutôt fin juillet



**La biner**

**Comment la signaler ?**



Référent ambroisie en mairie



[signalement-ambroisie.fr](mailto:signalement-ambroisie.fr)



Plateforme interactive signalement Ambroisie

#### AMBROISIE

#### HALTE AUX ALLERGIES !

- La reconnaître**  
Avec sa tige velue et rougeâtre
- La neutraliser**  
Agir sans pesticides en arrachant, binant, fauchant...
- La signaler**  
En mairie, sur [signalement-ambroisie.fr](http://signalement-ambroisie.fr), avec l'application

**ars** VALENCE ROMAINS AGGLO

©Service communication Valence Romains Agglo - avril 2019 - Fotolia

## Que faire des déchets d'ambrosies ?

Peu importe le stade de développement des ambrosies au moment de l'arrachage : que ce soit avant ou après grenaison, les déchets doivent rester sur place pour éviter le transport des semences et la dissémination involontaire des graines. Si un terrain est envahi, l'une des seules manières de réduire la quantité des semences dans le sol est de les laisser germer au printemps pour ensuite détruire les plantules aux mois de mai-juin<sup>9</sup>.

Selon [la circulaire du 18-11-2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts](#), les résidus de plantes envahissantes sont assimilables à des déchets verts et dans ce cas les particuliers ont interdiction de les brûler. Cependant, s'ils sont produits par les entreprises, ils sont considérés comme des déchets d'activités économiques et chaque professionnel en est responsable : il doit les éliminer en respectant les plans de prévention et de gestion.

## RECOMMANDATIONS.

Pour les collectivités peu impactées aujourd'hui, les Villes-Santé de la région Auvergne Arc-Alpin conseillent :

- D'agir rapidement dès le premier pied d'ambrosie sur un site, pour éviter que les fronts d'infestation ne viennent s'installer ;
- De nommer un référent qui animera la lutte à l'échelle locale et fera le lien avec la préfecture (arrêté préfectoral), le conseil départemental (accotements des routes) et la chambre d'agriculture (parcelles agricoles) ;
- De former des agents à l'identification de la plante et aux moyens de lutte. Comme l'essentiel de la lutte a lieu en été, de penser à bien agencer les vacances des agents concernés ;
- De connaître son territoire et d'effectuer aux mois de mai et de juin, des visites de sites potentiellement contaminés. De mettre en demeure les propriétaires des parcelles touchées (anticiper la fermeture de certains chantiers, l'été notamment) ;
- De coordonner des actions avec les communes voisines en lien avec les coordinateurs de la lutte contre les ambrosies au niveau régional ou départemental ;
- De sensibiliser le public (journées de lutte).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION  
Égalité  
Territoires

FREDON FRANCE

OBSERVATOIRE AMBROISIES

ATTENTION AMBROISIE ATTENTI

ATTENTION AMBROISIE ATTENTI

**L'AMBROISIE PROVOQUE**  
ALLERGIES, CONJONCTIVITE,  
ASTHME, URTICAIRE...

**EN LA DÉTRUISANT,  
AGISSONS ENSEMBLE POUR PRÉSERVER  
NOTRE SANTÉ**

[www.ambrosie-risque.info](http://www.ambrosie-risque.info)

<sup>9</sup> Observatoire des ambrosies. FREDON France.

<sup>10</sup> Observatoire des ambrosies. FREDON France.



Chaque été, les « Journées de lutttes contre les ambrosies » se tiennent du 15 au 30 juin<sup>10</sup>. Partout en France, des manifestations autour de l'ambrosie (réunions d'informations, expositions, arrachages collectifs, animations, formations de référents, etc.) sont organisées pour informer et sensibiliser le grand public, les élus, les gestionnaires de milieux ou d'autres professionnels aux problèmes sanitaires, agricoles et environnementaux que pose l'ambrosie ; et pour aider et encourager la mise en place d'actions de lutte contre la propagation de cette plante.



## >> Liens utiles

RfVS - <https://villes-sante.com>

Site de l'Observatoire des ambrosies - <https://ambrosie-risque.info>

## >> Remerciements

Cette synthèse est une mise à jour d'un document de 2017 travaillé par les membres du Réseau Régional Auvergne Arc-Alpin du Réseau français Villes-Santé. Nous remercions vivement les Villes qui ont apporté leurs contributions ainsi que Tristan Grausi et Marilou Mottet de FREDON France – Observatoire des ambrosies, pour leurs relectures et apports. Ce document a été réalisé grâce au soutien financier de la Direction Générale de la Santé et de Santé publique France que nous remercions chaleureusement.

Avril 2024.

## Réseau français Villes-Santé

EHESP, bâtiment Max Weber - 2, rue Henri Le Guilloux - 35033 RENNES

secretariat@villes-sante.com - 06 67 59 72 86 - [villes-sante.com](https://villes-sante.com)

